

Registre in-folio de 173 feuillets ; papier vergé ; filigrane : un raisin alternant avec un cartouche oblong renfermant les initiales A C séparées par un cœur. Reliure basane brune.

1689 (1er janvier-31 décembre). — Fol. 5. Opposition des Jésuites à l'enseignement donné dans la ville par un répétiteur de philosophie, Faivre. L'Intendant soutient ce répétiteur, à la demande de la ville (3 janvier). — Fol. 7. Visite et compliments à Vauban à son arrivée dans la cité ; il fit aux commis « de grandes civilités et les remit jusques dans la rue ». — Adjudication pour la construction du chemin du pont de Bregille aux Prés-de-Vaux (8 janvier). — Fol. 10. Félicitations à l'Intendant nommé intendant de l'armée d'Allemagne (19 janvier). — Fol. 11. Adjudication du chemin des Prés-de-Vaux à l'entrepreneur Renkems pour 7.000 livres (20 janvier). — Fol. 1.5. Décès de M. de la Ferté, fils de l'Intendant (29 janvier). — Fol. 16. Décès de la belle-mère de l'Intendant (31 janvier). — Fol. 18-18 v°. Contribution des communes à la réparation du chemin de Morre : Ornans, 9 l. 6 sols ; Pontarlier, 13 l. 13 s. 6 deniers (9-12 février). — Fol. 19 v°. — Chambre parquetée au Palais Granvelle, sur la demande de la duchesse de Duras, sans avis donné à la ville ; estimation des frais (16 février). — Fol. 20. Le prix des tapisseries exécutées à Bruxelles pour la Chambre du Conseil s'élève à 3.300 francs (19 février). — Fol. 25. Compliments à M. de Rostaing, nouveau major de la place, qui vient d'arriver dans la cité : il rend la visite au Conseil, accompagné de M. de Clairans (4 mars). — Fol. 26 v°. Quête sur la paroisse Saint-Pierre pour la réparation de la « ramure » de l'église qui tombe en ruines (5 mars). — Fol. 27. Logement du major de Rostaing dans la maison Henry, au prix de 600 francs payé par la ville (7 mars). — Fol. 28 v°. Prix du pain porté à 12 deniers la livre le pain bis, 15 deniers le pain rифflé, 22 deniers le pain mollet. — Fol. 29. L'Intendant s'oppose à cette augmentation, disant que le pain n'était pas si cher à Paris (9 mars). — Fol. 31 v°. Lettre à Louvois pour obtenir un passeport afin de faire venir directement par le royaume les tapisseries exécutées à Bruxelles sans payer les droits d'entrée et de sortie ; on ne peut les faire venir par le Rhin et elles sont déjà payées (17 mars). — Fol. 34. Arrivée du marquis de Renty et de la duchesse de Duras : visites et compliments (23 mars). — Fol. 34 v°. Protestation auprès de l'Intendant contre une ordonnance de l'archevêque prescrivant à chaque fidèle de prendre des billets de confession revêtus de leur nom, à remettre à leur paroisse après la communion pascale (24 mars). — Fol. 36. Refus de l'archevêque de modifier son ordonnance, qui ne concernait pas ceux qui se confessaient à leur curé (26 mars). — Fol. 37. Arrivée dans la ville de 600 paysans venus pour travailler aux fortifications : on les loge provisoirement à Velotte, Saint-Ferjeux et Bregille (28 mars). — Fol. 37 v°. Arrivée de M. de la Coudraye, qui vient remplir les fonctions d'intendant de la province pendant que l'intendant de la Fond sera en Allemagne (31 mars). — Fol. 38. Nouveau refus de l'archevêque de modifier son ordonnance sur les billets de confession, malgré les instances de l'Intendant (2 avril). — Fol. 40. Dépôt par l'imprimeur Rigoine d'un exemplaire des Ordonnances des professions de la cité : l'exemplaire en feuilles est taxé à 20 sols. — Taxe de la viande de boucherie à 3 sols le bœuf, 3 sols le veau et 4 sols le mouton (6 avril). — Fol. 42 v°. Réception gratuite comme citoyen de Philippe Tallenay, originaire de Bray en Mâçonnais, à la demande de la duchesse de la Meilleraye (9 avril). — Fol. 44 Reprise par la cité des fermes du Roi pour deux ans, au prix de 36.000 livres (13 avril). — Fol. 48. Réception gratuite comme citoyen de Claude Thevenot, bourgeois de Mortureux en Bourgogne, à la demande de la duchesse de Duras (18 avril). — Fol. 48 v°. Départ pour l'Allemagne de l'intendant de La Fond (20 avril). — Fol. 49 v°. Civilités faites à Ornans au maire, qui y était venu pour affaires particulières ; le maieur et un des échevins lui ont fait visite, et on lui a envoyé 6 bouteilles de vin. En échange, une visite sera faite au maieur d'Ornans à sa première venue à Besançon (23 avril). — Fol. 50. Visite de cérémonie aux chevaliers de Saint-Georges réunis aux Carmes ; ceux-ci n'ayant répondu que par une visite de deux d'entre eux chez le maire, on s'abstiendra les années prochaines de cette civilité (25 avril). — Fol. 51 v°. Décès de Denis-Alphonse Maître, premier échevin ; cérémonie aux Cordeliers (29-30 avril). — Fol. 54. Décision de nommer un premier échevin ; on désire voir agréer le fils de Maître comme conseiller de ville, à la place de celui qui sera choisi comme échevin (4 mai). — Fol. 55. Avis de l'arrivée de douze compagnies de cavalerie et de quinze compagnies d'infanterie pour tenir garnison (6 mai). — Fol. 55 v°. Pour les loger, nul ne sera exempt, pas même les membres du Conseil de ville, sauf les ecclésiastiques et ceux qui font partie ou peuvent entrer dans la Confrérie de Saint-Georges (7 mai). — Fol. 58. Election comme échevin d'Antoine-Alexandre Tinseau, et comme conseiller de ville de Frédéric Maître, après agrément donné par la Cour pour cette double élection (19 mai). — Fol. 58 v°. Désignation de Maréchal de Vezet comme capitaine de la garde du feu, en remplacement de Denis Maître (21 mai). — Fol. 61 v°. Annonce de l'envoi des tapisseries commandées par la Ville, le trafic étant redevenu libre entre négociants français et flamands (3-4 juin). — Fol. 62. Exposition des reliques de Saint-Prothade pour obtenir la cessation du mauvais temps (6 juin). — Fol. 62 v°. Séjour à Marnay de la maréchale de Duras, qui se divertit à la chasse. — Insistance de l'Intendant pour la construction d'écuries pour la cavalerie ; il propose de payer cette construction en suspendant pour un an le paiement des créanciers (8 juin). — Fol. 64. Cantine de boucherie établie aux casernes par le major de Rostaing. L'intendant conseille à la Ville de désintéresser le major, qui reçoit de ce fait une pistole par mois, pour en obtenir la fermeture. — Ordre absolu de construire les écuries (13 juin). — Fol. 66 v°. Affichage d'un placard de la ville de Strasbourg annonçant deux foires nouvellement établies dans cette ville. — Décision de construire des écuries quadruples contre la muraille des Bénédictins, mais on ne pourra en faire qu'un flanc cette année, personne ne voulant avancer plus de 31.000

francs pour cette construction (17 juin). — Fol. 67. Continuation pour trois ans de l'augmentation de la gabelle de la boucherie, au profit de la Ville (18 juin). — Fol. 70-71. Adjudication des écuries à construire sur la place devant les casernes Saint-Paul (26 juin-2 juil-let). — Fol. 71. Serment prêté par Thomas Ravier, maître juré des potiers d'étain (4 juillet). — Fol. 72. Détermination de la largeur à donner à la ruelle longeant les écuries, celle-ci pouvant un jour être transformée en rue (9 juil-let). — Fol. 73. Pose de la première pierre des écuries (12 juillet). — Fol. 75. Les revenus de la fondation Montbarrey ayant diminué, proposition adressée au comte de Montbarrey de ne pas distribuer d'aumône cette année, et, à l'avenir, de ne retenir que trois garçons de trois en trois ans, et quatre filles annuellement (20 juillet). — Fol. 75. Réparations aux piles du pont (23 juil-let). — Fol. 76 v°. Projet d'accord avec le comte de Saint-Amour pour les frais des réparations au Palais Granvelle (27 juillet). — Délimitation du territoire de la cité avec celui d'Arguel ; pose de bornes de pierre. — Fol. 77. Compliment à M. de Varennes, frère de l'intendant de La Coudraye, de passage dans la cité (30 juillet). — Fol. 77 v°. Réception comme citoyen de Jean-François de Chevrand, originaire de Lantenne, maître taillandier (1er août). — Location par les Jésuites de leur vieille église à un marchand de grains (3 août). — Fol. 79. Rétablissement des maîtrises des charpentiers, maçons, couvreurs, gisiers, blanchisseurs, paveurs (13 août). — Fol. 80. Invitation de l'Intendant et de M. de Renty au repas de la Saint Louis (16 août). — Fol. 80 v°. Texte du traité de délimitation entre la cité et la seigneurie d'Arguel, conclu avec l'intendant de Marie de Crevant d'Hunières, princesse d'Isenghien, tutrice de ses enfants, veuve « d'Alphonse de Gand, de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien et de Mamines, comte de Midelbourg et d'Ognies, vicomte d'Ypres et de Besançon, seigneur des villes de Waten, Lanoy, Charleroi, Nozeroy, Arguel et Montfaucon et de toutes les terres de la maison de Chalon... » (17 août). — Fol. 84. Conflit avec M. de Renty au sujet d'un canal d'écoulement des eaux de la rue des Capucins, qui aurait abouti dans la cour de l'hôtel de Montmartin. M. de Renty s'oppose à ce projet qui eut évité d'abaisser le niveau de la rue, au risque de faire écrouler les murailles des Cordeliers (18-19 août). — Fol. 85. Ordre de l'Intendant d'abaisser le niveau de cette rue (21 août). — Fol. 90. Prochaine arrivée de Mme de La Fond : l'intendant de la Coudraye lui rendra son logement et ira loger dans la maison du baron de Soye, à Charmont, qu'il faudra débarrasser des grains du roi qu'on y a déposés (12 septembre). — Fol. 92 v°. Obsèques de Laurent Euvrard, contrôleur de la cité (23 septembre). — Fol. 93. Visite du carillon de Sainte-Madeleine et du Jaquemart ; rappel du traité conclu en 1659 avec les chanoines, pour le rétablissement de la tourelle et du Jaquemart renversé par le grand vent en 1645 (24 septembre). — Fol. 94 v°. Fixation des vendanges aux 7 et 8 octobre (1er octobre). — Fol. 95. Mise en adjudication de la charge de contrôleur de la cité ; elle est adjudgée provisoirement à Nicolas Chandiot, qui en offre 3.600 francs, monnaie ancienne (2 octobre). — Fol. 97. Retour de Mme de Renty : visite et compliment (12 octobre). — Fol. 97 v°. Arrivée à Paris des tapisseries commandées par la ville (12 octobre). — Fol. 98. Don d'une pièce de vaisselle de la valeur de six pistoles à M. de Fastière, ingénieur principal, qui a fait des dessins pour les nouvelles écuries. — Fol. 98 v°. Refus de l'Intendant d'admettre Chandiot comme contrôleur de la cité, car il connaît quelqu'un qui offrira plus que lui. Il en a écrit à Louvois et attend sa réponse (15 octobre). — Fol. 100. MM. de Falletans et de Villars Saint-Georges, n'assistant plus au Conseil, leurs prétentions à la préséance ayant été repoussées, leur part de sel sera répartie entre les autres conseillers (22 octobre). — Fol. 101 v°. Offre faite par Chandiot de 1.000 écus pour la charge de contrôleur (26 octobre). — Fol. 103. Le sieur Foresse offrant également 1.000 écus, l'Intendant donne l'ordre écrit de le recevoir, « parce qu'il est plus agréable que tous ceux qui ont fait des offres » (27 octobre). — Fol. 104 v°. Serment prêté par Foresse nommé contrôleur. — Ordre de l'Intendant d'installer deux glacières au pied de la Citadelle, dont l'une pour l'Etat-major : on obéira, mais on voudrait que la glacière de l'Etat-major soit construite au cœur de la ville (29 octobre). — Fol. 107. Ordre de l'Intendant de désintéresser l'ancien contrôleur Broche, jadis évincé de cette charge, en lui remettant 1.000 livres sur les 1.000 écus versés à la Ville par le contrôleur Foresse ; protestation de la cité qui doit s'exécuter (31 octobre). — Fol. 109. Décision d'envoyer quatre commis jusqu'à Roulans au devant de l'intendant de La Fond, qui doit bientôt arriver en la ville. — Fol. 110. Serment prêté par les maîtres maçons, qui sont admis à reconstituer l'ancienne corpo-ration. — Condoléances au marquis de Renty sur la mort de son neveu M. de Quenegau (7 novembre). — Fol. 110 v°. Retour de Mme de Duras (9 nov-embre). — Fol. 112 v°. Arrivée de l'intendant de La Fond : visite et compliments. — Taxe des vins, les hauts coteaux à 49 francs, les moyens, et les bas à 48 francs (11 novembre). — Fol. 113. Départ pour Paris de Mme de Duras (14 novembre). — Fol. 113 v°. Requête du comte de Montbarrey demandant à être reçu citoyen ; on lui répond qu'il l'est du fait de ses ancêtres qui ont été d'illustres et signalés bienfaiteurs de la cité (16 novembre). — Fol. 116. Enregistrement, sur la demande de Jean-Baptiste Buson, conseiller de ville, des lettres de noblesse accordées à ses prédécesseurs. Texte de ces lettres octroyées par l'empereur Rodolphe II, datées de Prague le 27 mai 1599 (21 novembre). — Fol. 118 v°. Serment prêté par Claude Breton, originaire de Frasn-le-Châtel, reçu citoyen pour 50 francs, ayant été dispensé du surplus eu égard à sa capacité à enseigner les belles lettres à la jeunesse. — Instances auprès de l'Intendant pour que la glacière de l'Etat-major soit placée au cœur de la ville, et non au pied de la citadelle, où elle ne servirait qu'à M. de Moncault. — Requête à l'Intendant afin d'obtenir la permission, pour le sieur Faivre, d'enseigner la philosophie dans la cité, malgré l'opposition des Jésuites. — Fol. 119 v°. Arrivée du duc de Duras, maître de camp, fils du maréchal de Duras (23 novembre). — Fol. 120. Aucun boulanger ne s'étant présenté pour amodier

la ferme du grenier, demande à l'Intendant d'autoriser de faire boucher les fours de tous ceux qui ne seraient pas de la ferme. L'Intendant approuve cette mesure (28 novembre). — Fol. 120. Mariage du marquis de la Baume avec Mlle de Poitiers ; compliment au comte de Poitiers (30 novembre). — Fol. 122 v°. Condoléances au marquis de Renty pour la mort de son fils (3 décembre). — Fol. 126. Requête des chanoines de l'église Sainte-Madeleine pour qu'on fasse nettoyer la place située derrière le chœur de cette église et qu'on y interdise la vente des cochons, « parce (qu'ils en sont interrompus dans leurs offices » (11 décembre). — Fol. 128. Communication d'un arrêt du Conseil exhaussant le prix des pistoles, des écus d'or et des écus blancs (17 décembre). — Fol. 129. Approbation du statut des maîtres serruriers rétablissant l'ancienne coutume de faire payer aux apprentis, à leur entrée deux livres de cire, ou 3 francs monnaie ancienne, pour l'entretien du luminaire et pour les offices qu'ils font célébrer les deux jours de la Saint Eloi (19 décembre). — Fol. 132 v°. Arrêt de la Cour déboutant le magistrat du droit de vendre seul le sel extraordinaire en la cité (21 décembre). — Fol. 136. Adjudication des gabelles du Roi et des anciens droits de la cité pour l'an 1690 (28 décembre). — Fol. 138 v°. Election du maire, des échevins, et de deux conseillers de ville en remplacement de MM. de Falletans et Villars Saint-Georges, qui ont refusé de siéger pour question de préséance. Election comme vicomte mayeur de François-Etienne Philippe, avocat au Parlement. Sont élus : premier échevin, Claude-Ambroise Reud, maire sortant ; second et troisième échevins, Pierre Mareschal et Pierre-Antoine Perrinot, désignés par le marquis de Renty et l'Intendant. Claude Privey et l'avocat Mairet remplacent les deux conseillers démissionnaires (31 décembre). — Fol. 141. Table des matières du volume.